



PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 02/11/2023

Heure : 10h30

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le jeudi 2 novembre 2023 à 06h00

Fin événement prévue le vendredi 3 novembre 2023 à 21h00 au moins

Qualification de l'évènement

Situation météorologique à surveiller pour un risque de cumuls de pluie.

Après le passage de la tempête CIARAN, le vent d'ouest à nord-ouest souffle fort en journée de jeudi et vendredi sur le domaine côtier aquitain et charentais en lien avec de fréquentes et fortes averses parfois orageuses. En seconde partie de nuit de jeudi à vendredi, une nouvelle dépression circule entre les Pays de la Loire et le nord de la Nouvelle-Aquitaine.

En parallèle, les fréquentes averses s'enchaînent et donnent des cumuls importants par accumulation entre jeudi et vendredi, avec un renforcement de l'activité attendu entre la nuit de jeudi à vendredi et vendredi matin sur le sud de l'Aquitaine. On attend sur les Landes et les Pyrénées-Atlantiques 40 à 60 mm jeudi, 50 à 80 mm vendredi. Accalmie temporaire des pluies et du vent en début de nuit de vendredi à samedi, avant le retour d'un temps agité pour samedi.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.

Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC